

XXIII<sup>e</sup> ANNÉE



1907



NOVEMBRE



No 11

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

### La prière du soir

**L**e soir calme mon cœur de sa paisible haleine ;  
Et c'est l'heure où le corps, par le travail dompté,  
Accepte que l'esprit retourne à ta Bonté :  
O Seigneur, me voici devant Toi, l'âme pleine.

Dès l'aurore, intrépide et faible, j'ai lutté  
Pour exalter en moi ta gloire suzeraine :  
O Toi qui combattis avec lui, rassérène  
Celui dont tu soutins l'humble déloyauté.

Rien n'est digne de Toi dans mes œuvres présentes ;  
Mon passé n'a de bon que tes propres apports ;  
Demain, c'est l'inconnu troublant dont tu m'exemptes.

Je t'offre cependant mes timides efforts,  
Et te sachant mon Dieu, Seigneur, je te confie  
Le jour qui fuit, la nuit qui vient, toute ma vie.

FR. V.-M.



## Le Bienheureux Bonaventure de Barcelone



1620-1684

(Suite)

Son abandon à la divine Providence



Dès qu'elle fut assise au centre même de la chrétienté, sur les hauteurs de Rome, l'œuvre de la Réforme prit un nouvel élan pour la diffusion de ses communautés. On accourut de diverses régions auprès du Bienheureux, pour lui demander le secret de cette vie plus parfaite que lui avait inspirée la Vierge Marie. Les trois ermitages ne purent contenir la foule des nouveaux arrivés : il fallut songer à une quatrième fondation. Bonaventure consulta son protecteur ; le cardinal fut tout heureux de pouvoir se dévouer à nouveau pour son humble ami, qui l'avait si grandement obligé en lui sauvant la vie. Il se mit en quête d'un terrain, d'après les indications du Frère. C'était encore sur le Mont Palatin, à un endroit si escarpé, tellement inabordable avec ses ruines menaçantes, qu'il semblait téméraire de tenter l'entreprise. Mais là, comme précédemment, on allait reconnaître le doigt de Dieu.

Bien que supérieur, Bonaventure s'arma lui-même de la pioche avec ses frères, et il se mit à l'œuvre : plusieurs souterrains superposés l'obligèrent à n'arrêter les fondations qu'à très grande profondeur ; mais cette difficulté ne lui imposa pas un seul instant d'hésitation : « La Providence est avec nous, dit-il au Cardinal qui ne se voyait certes pas aussi rassuré. En m'appuyant sur elle, s'il fallait élever ici même une autre basilique de Saint-Pierre, je ne désespérerais pas d'y réussir. » Et il ne fut pas déçu dans sa confiance en Dieu, car, après quelques mois d'un travail persévérant, le nouveau couvent se trouvait érigé, sous le vocable de Saint-Bonaventure. Il s'y forma une pépinière de saints, jusqu'au jour où la persécution vint s'abattre sur lui.

L'un des  
de Port-M

A quel  
donner de  
constitutio  
dien de sa  
tés la juric  
Prêtres qu  
quence de  
vers. Mais  
fut précise  
n'avait qu'  
il aimait à  
car usant  
Gardien.

Comme  
soulageme  
de sa famil  
gée par un  
indigence ;  
fortante qu  
jaloux.

Parfois c  
soir qu'il r  
qui lui ten  
les membre  
sa besace,  
aide à vos  
désintéress  
entre les m  
sa besace p  
leux.

AU cours  
la fin p  
mois, Dieu  
dinaire, con

L'un des plus connus est le glorieux apôtre de l'Italie, saint Léonard de Port-Maurice.

A quelque temps de là, il y eut réunion du Chapitre Général, pour donner des supérieurs à l'Œuvre de la Réforme, et consacrer ses constitutions. Sur la demande du bienheureux Fondateur, le Gardien de saint Bonaventure devait avoir envers les autres communautés la juridiction de Provincial, avec charge d'âmes tant à l'égard des Prêtres que des simples Frères. Il espérait bien se voir en conséquence destitué du gardiennat et reprendre sa place parmi les Convertis. Mais par une mystérieuse disposition de la divine volonté, ce fut précisément lui qui reçut la direction du nouveau Couvent. Il n'avait qu'à s'incliner, tout en s'abandonnant à cette Providence dont il aimait à se dire l'humble ouvrier ; c'est bien ce qu'il fit en réalité, car usant d'une sainte ruse il rejeta sur Dieu lui-même la charge de Gardien.

Comme Vincent de Paul, son contemporain, il se consacre au soulagement des pauvres du Seigneur, et le Seigneur pourvoit au soin de sa famille religieuse. Tous les jours, la porte du couvent est assiégée par une foule de miséreux, qui viennent implorer pitié pour leur indigence ; le bienheureux les console, leur distribue une soupe réconfortante qu'il se fait un privilège d'apprêter lui-même, avec un soin jaloux.

Parfois on a recours à lui, même à travers les rues de la ville. Un soir qu'il revient de la quête, on le voit assailli par des mendiants qui lui tendent humblement la main. Heureux de pouvoir soulager les membres souffrants du Christ, il leur donne le pain que renferme sa besace, répétant avec un saint transport : « Seigneur, je viens en aide à vos pauvres, vous songerez à mes religieux ! » Un si généreux désintéressement fut si agréable à Dieu, que les pains se multiplièrent entre les mains du bon Frère, et se trouvèrent même remplacés dans sa besace par d'autres pains d'une blancheur et d'un goût merveilleux.

#### Il se prépare à la mort

**A**U cours de l'an 1683, frère Bonaventure connut par révélation la fin prochaine de son pèlerinage terrestre ; depuis quelques mois, Dieu semait le miracle sur ses pas avec une profusion extraordinaire, comme pour faire resplendir d'un suprême éclat la vertu de

son serviteur, avant de le ravir à l'admiration dont il était l'objet. C'étaient des conversions désespérées de filles rompues au vice et à la débauche, de corrupteurs foudroyés par la grâce du repentir, au moment où ils allaient frapper à mort celui qui osait retirer de la fange impure les malheureuses victimes de leur passion ; c'étaient des prophéties justifiées de tous points, sur des événements qui allaient secouer divers trônes d'Europe et particulièrement de l'Île des Saints ; des guérisons merveilleuses, soit morales touchant certaines âmes hésitantes sur les voies de la vocation ou effarouchées par le sacrement de Pénitence, soit aussi et surtout corporelles, de toutes sortes de maladies.

\* \* \*

A l'annonce de la délivrance, Bonaventure ne put contenir les transports de sa joie ; « Adieu, la terre ! Désormais le Paradis, ô beau Paradis, » s'écriait-il. Ce mot de « Paradis » était pour lui une pierre de touche qui le jetait en extase, dans des ravissements de plusieurs heures, dont il ne revenait que sur l'invitation suppliante de ses frères ou encore au son de la cloche de communauté. Une nuit, comme il se promenait à la fraîcheur du jardin, pour exhaler librement les soupirs du divin amour qui l'embrassait, on le vit tout à coup fixer le ciel étoilé et s'élever irrésistiblement bien haut dans les airs, les bras étendus dans un ineffable transport d'amour et environné d'une lumière éblouissante qui rayonnait sur les environs ; son cri d'extase : « Paradis, ô beau Paradis, » cent fois répété avec ivresse, allait comme autant de flèches enflammées sillonner le silence nocturne qui planait sur la Ville Eternelle...

La princesse Barberini, informée de ce prodige, souhaitait vivement qu'il put se renouveler à ses yeux ; le Seigneur permit que ce désir fut exaucé, sans doute en retour des généreuses largesses qu'elle prodiguait aux pauvres de Rome et aux Frères. Quand le bienheureux vint lui faire ses adieux comme à tous les bienfaiteurs de l'Œuvre, elle lui montra malicieusement un magnifique cadre de la Vierge, suspendu dans un appartement de son Palais. Aussitôt Bonaventure fut enlevé dans un élan d'amour, jusqu'à hauteur de l'image et baisa avec une sainte effusion les pieds de Marie...

\* \* \*

Le bruit se répandit bien vite, que le saint de Rome allait quitter

cette terre  
miséreux,  
ble frère u  
ner. Mais  
nuerait à

Pour de  
testament  
ses comm  
recommen  
charité frat  
que jamais  
cœurs le bi  
est pour v  
pour les ân



\*\*\*\*\*

REI



ETI  
m  
de  
pe  
m  
d'  
d'où l'on est  
fraternité les

Voyez : le  
d'enfants et  
chent à leurs  
leur occasion  
pital, chez le  
à peine dég

tait l'objet.  
 tu vice et à  
 eptenir, au  
 etirer de la  
 ; c'étaient  
 ements qui  
 ent de l'île  
 ichant cer-  
 uchées par  
 , de toutes  
  
 ntenir les  
 Paradis, ô  
 ur lui une  
 ts de plu-  
 pliante de  
 Une nuit,  
 der libre-  
 vit tout à  
 t dans les  
 et envi-  
 ons ; son  
 e ivresse,  
 ence noc-  
  
 tait vive-  
 : que ce  
 es qu'elle  
 bienheu-  
 le l'Œu-  
 a Vierge,  
 aventure  
 et baisa  
  
 : quitter

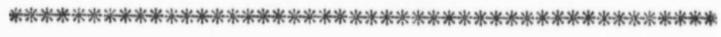
cette terre. Ce furent alors des lamentations parmi le monde des miséreux, des suppliques à travers la ville qui reconnaissait dans l'humble frère un puissant protecteur et le conjurait de ne pas l'abandonner. Mais il rassura les uns et les autres en leur promettant qu'il continuerait à veiller sur eux, quand il serait plus près du Seigneur...

Pour dernier préparatif, il lui restait à laisser de vive voix son testament à tous les Frères de la Réforme ; il visita donc chacune de ses communautés. Comme autrefois le Séraphique Père, on le vit recommander avec instance l'amour de la très haute pauvreté et la charité fraternelle ; « Oh ! mes Frères, aimez-vous bien entre vous ; que jamais l'inférieur ennemi ne parvienne à jeter sur la paix de vos cœurs le brandon de la jalousie et de la discorde ; la charité ! elle est pour vous le secret du bonheur, la meilleure arme dans la lutte pour les âmes, le gage de la sainteté ! »

FR. L. M.



## La Règle du Tiers-Ordre



### REMÈDE SPÉCIAL AUX MAUX PRÉSENTS

(Suite)

**J**ETEZ maintenant un coup d'œil sur l'état social actuel, et si malgré l'effroi que vous causera le spectacle de tant de désordres et de corruption, vous avez le sang-froid et la patience d'analyser les causes premières de toutes ces calamités, vous pourrez vous convaincre que c'est l'esprit d'égoïsme et d'accaparement qui a produit tous ces maux : d'où l'on est fondé à conclure que l'esprit inverse de pauvreté et de fraternité les guérirait radicalement.

Voyez : les parents ont peur d'avoir à partager leur pain avec trop d'enfants et ils se rendent volontairement stériles. Les enfants reprochent à leurs parents devenus vieux et infirmes, les dépenses qu'ils leur occasionnent, et ils s'en débarrassent comme ils peuvent, à l'hôpital, chez les petites sœurs des pauvres, ou bien forment des vœux à peine déguisés pour leur acheminement vers le cimetière. Le

frère met des entraves au mariage de sa sœur afin d'avoir un héritage de plus. Le marchand fraude sur la quantité de la marchandise afin de s'enrichir promptement. L'industriel abaisse les salaires pour augmenter les bénéfices. L'ouvrier se met en grève, dût le patron se ruiner, si le salaire doit s'en accroître. Pour avoir de l'or, les femmes se prostituent, les hommes vendent leur conscience, leur honneur, leur pays ; ils cherchent à capter la fortune dans les jeux de hasard et lorsqu'elle leur est infidèle, ils se brûlent la cervelle, ou bien perdent la raison. Consultez les statistiques des suicides, celles de l'aliénation, celles des banqueroutes, celles de la prostitution, etc., et vous serez effrayés. Grand Dieu ! direz-vous, c'est dans un pays catholique que cela se passe, et malgré tous nos efforts, le mal croit toujours ? — Oui, jusqu'ici il s'est accru sans cesse. Mais écoutez ce que j'ai à vous dire : Tous ces banqueroutiers, tous ces grévistes, tous ces adorateurs du veau d'or, tous ces suicidés, toutes ces prostituées, tous ces vendus ne sont qu'à moitié coupables. D'une part, nous avons laissé se voiler les notions vives et nettes de la moralité chrétienne ; tous ceux qui sont aujourd'hui dans la boue ont été, en partie, les victimes d'une éducation mal faite. Ils ont eu, d'autre part, à lutter contre une autre difficulté : le système individualiste qui informe notre société tout entière. Quand l'individualisme règne, il n'y a pas moyen de compter sur l'assistance des voisins, sur la charité de ses semblables, car l'assistance et la charité c'est précisément l'opposé de l'individualisme. « Chacun pour soi, » disent les individualistes, et les moins mauvais d'entre-eux ajoutent : « Et Dieu pour tous, » c'est à dire qu'on permet à Dieu de faire des miracles pour tirer de la misère celui qui est pauvre, ou chargé de famille, ou malade, ou vieux, ou infirme, mais on avertit d'avance les malheureux qu'en dehors d'eux-mêmes ils n'ont à compter que sur un miracle de Dieu pour les tirer d'affaires. Les individualistes s'interdisent le miracle humano divin de la Fraternité.

Or, quand on a pénétré le secret du plan par lequel Dieu a créé la société, on sait que la réciprocité des services, la permanence des secours mutuels, et l'esprit agissant de la charité sont les moyens ordinaires et normaux par lesquels Dieu distribue le pain quotidien à chacun de ceux à qui il a donné la vie. Nous n'avons pas le droit de compter sur un des miracles positifs, et, en fait, ils ne se produisent habituellement pas. Donc, dans une société où

règne l'in  
ceux qui  
s'assurer l  
des cérém  
de faire fe  
mourir de  
sont fatal  
prostitutio  
sociales n  
merveilleu  
l'histoire c  
est la clé c

L'indivi  
fraternité ;  
ses sembla  
sinon confi  
on l'a dit, c  
qu'il y ait c  
n'y a plus r

Qu'avons  
la religion c  
l'ordre dan  
lisme, pour  
âmes. Or, l  
développer  
appelé une

Cette ins  
sept siècles  
nie avec les  
Ordre franci  
chose de viv  
à cet esprit,  
mauvaise for  
sur les autre  
fortune possi  
et de son ier  
noble et bien  
plus d'activi

règne l'individualisme, le pain quotidien ne peut être assuré que pour ceux qui ont une grosse fortune. Or, quel est celui qui ne veut pas s'assurer le pain quotidien ? La multiplicité des dévotions, la beauté des cérémonies n'y font rien ; c'est l'individualisme qui commande de faire fortune ; il faut lui obéir, sous peine à un moment donné de mourir de faim, sanction terrible. Et alors toutes les corruptions sont fatales. Les fraudes, le vol, les concussions, les trahisons, les prostitutions, les vénalités de toute espèce, toutes les ignominies sociales naissent et se développent naturellement dans un terrain merveilleusement préparé pour cette exécration végétative. Toute l'histoire de notre siècle est là. Elle se résume dans un mot qui est la clé de l'énigme : l'individualisme.

L'individualisme rend impossible l'esprit de pauvreté et l'esprit de fraternité ; l'individu qui ne s'occupe que de lui-même, ne voit dans ses semblables que des concurrents redoutables, qui viennent rogner sinon confisquer totalement sa portion de vivres. C'est alors, comme on l'a dit, que l'homme n'est qu'un loup pour un autre homme. Loin qu'il y ait encore dans ces conditions un christianisme véritable, il n'y a plus même d'humanité.

Qu'avons-nous donc à faire pour remonter le courant, revenir à la religion de Jésus-Christ, restaurer les bonnes mœurs et remettre l'ordre dans la société ? Abjurer solennellement l'esprit d'individualisme, pour permettre à l'esprit de fraternité de naître dans les âmes. Or, l'esprit de pauvreté et l'esprit de fraternité ne peuvent se développer et se maintenir durables qu'à l'aide de ce que nous avons appelé une organisation, c'est-à-dire une institution appropriée.

Cette institution, nous n'avons pas à la fonder, elle existe depuis sept siècles et elle a été récemment mise par Léon XIII en harmonie avec les besoins et les conditions de notre époque : c'est le Tiers-Ordre franciscain. Là, l'esprit de fraternité est et doit être quelque chose de vivant, d'agissant, de pratique. Si les Tertiaires sont fidèles à cet esprit, ils se soutiendront mutuellement dans la bonne et la mauvaise fortune, ils seront assurés qu'ils peuvent compter les uns sur les autres et qu'entre des frères très nombreux il n'est pas d'infortune possible. Le bonheur d'être débarrassé du souci de soi-même et de son lendemain laisse pourtant la place à un autre souci, bien noble et bien doux, celui de ses semblables. La charité déploie alors plus d'activité et fait plus de prodiges que n'en fait l'égoïsme. Le

travail devient général et agréable, sans cesser d'être ardent. Tous les Tertiaires savent que c'est une loi de Dieu, que l'observation de cette loi crée la vie générale et qu'elle est le fondement nécessaire de la justice et de la charité. Avec le travail général, le pain est abondant ; avec l'esprit de fraternité, le pain est réparti de façon à ce que chacun en ait une large portion ; avec l'esprit de pauvreté, chacun est absolument satisfait de sa part.

Dès lors, plus d'accaparements, plus de vols, plus de disputes, plus de haines, plus de vénalité, plus de corruption. Rien ne met obstacle au goût naturel que nous avons pour l'honnêteté, la vérité, la bienveillance mutuelle et l'humanité. Si vous jetez sur une société ainsi préparée les grâces surnaturelles du Tiers-Ordre franciscain, dites-moi si vous n'avez pas le droit absolu de voir renaître l'âge d'or et revivre les mœurs des premiers chrétiens.

Oui, Saint François a été un grand réformateur social, et son action n'a rien perdu de sa fécondité si l'on demeure fidèle à la pureté de son esprit. Oui, le Pape a raison de voir dans le Tiers-Ordre franciscain redevenu une Fraternité vivante et organisée, le remède le plus efficace aux maux actuels de la société.

PAUL LAPEYRE

5<sup>e</sup> Congrès du T.-O. Toulouse, août 1899.



ITE

---

ardent. Tous  
servation de  
it nécessaire  
le pain est  
si de façon à  
le pauvreté,

isputes, plus  
e met obsta-  
la vérité, la  
une société  
franciscain,  
maître l'âge

cial, et son  
le à la pure-  
Tiers-Ordre  
, le remède

PEYRE

899.



LE BIENHEUREUX THÉOPHILE DE CORTÉ

*Rendant la vue à une petite aveugle*



jours cor  
des mira  
son viva  
ainsi rap  
le récit  
bienheur

« J'all  
te-t-il, et  
gnard, u  
gle par l  
lui fut p  
de cette  
la veille  
encore u  
après, je  
ment sor  
qu'elle m  
yeux le r  
la petite  
ceau de p

Cette c  
La fête c

(1) Vie du



## Le Bienheureux Théophile



GUÉRIT UNE PETITE AVEUGLE.

(Notre gravure)



E B. Théophile, de Corte, né le 30 octobre 1676 dans cette ville de l'île de Corse, d'une ancienne et noble famille, les Signori, mort le 19 mai 1740 et béatifié par Léon XIII le 24 septembre 1895, a laissé dans son pays natal, qui fut aussi le théâtre de son fécond apostolat, la mémoire bénie d'un thaumaturge, toujours compatissant aux maux d'autrui et y portant remède par des miracles. L'un des plus caractéristiques qu'il ait opéré de son vivant est celui que représente notre gravure et qui est ainsi rapporté par son biographe, le chanoine Abeau,(1) d'après le récit du Fr. Bernardin de Castro-Plani le compagnon du bienheureux que le peintre a placé au centre du tableau :

« J'allais un jour à la campagne avec le P. Théophile, raconte-t-il, et comme nous passions devant la maison d'un campagnard, une petite enfant de six à sept ans, notoirement aveugle par l'effet de la variole ou de je ne sais quel autre accident, lui fut présentée par sa mère qui le pria d'avoir compassion de cette pauvre créature qu'elle lui avait conduite au couvent la veille pour la lui faire bénir. Le Père lui répondit : « Ayez encore un peu de patience : Dieu y pourvoira. » Peu de jours après, je sus que l'enfant avait recouvré la vue. Tout récemment son frère m'a dit qu'elle la recouvra le jour suivant, et qu'elle mourut à l'âge de 13 ans sans plus avoir souffert de ses yeux le reste de sa vie. Le Père n'avait fait que la bénir avec la petite croix de son chapelet, puis il lui avait donné un morceau de pain bénit, en disant à la mère d'en faire de la bouillie. »

Cette déposition a été consignée au procès de canonisation. La fête du B. Théophile se célèbre le 30 octobre.

(1) Vie du B. Théophile de Corte. Paris. Téqui. 1896. ch. XXIII. p. 258



## Nouvelles de Rome

**N**ouvelles indulgences. — A la demande de Mgr Le Roy, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit, le souverain Pontife par un rescrit daté du 8 mai 1907, a attaché une indulgence de 300 jours, « *toties quoties* » applicable aux défunts à la récitation en n'importe quelle langue de l'invocation bien connue :

*Veni, Sancte Spiritus, reple tuorum corda fidelium et tui amoris in eis ignem accende* — Venez, Esprit Saint, remplissez les cœurs de vos fidèles et allumez en eux le feu de votre amour.

Une autre indulgence de sept ans et sept quarantaines a été accordée par Sa Sainteté Pie X, dans un rescrit du 18 mai 1907, à tous ceux qui considérant avec foi, piété et amour la sainte Hostie, soit à l'élévation de la Messe, soit durant l'Exposition du Très Saint-Sacrement diront l'invocation : *Dominus meus et Deus meus*. (1) De plus, à tous ceux qui durant sept jours auront tenu cette pieuse pratique, et auront reçu la sainte communion en bonne disposition, une indulgence plénière est concédée. Seul l'amour du Souverain Pontife pour la Très Sainte Eucharistie a pu dicter une telle décision.

**Nos Saints.** — Par les soins du Postulateur général de l'ordre, la Sacrée Congrégation des Rites, a rendu plusieurs décrets concernant nos bienheureux.

1° Le Cardinal Satolli a été nommé Ponent de la Cause du serviteur de Dieu Vivaldo, ermite, dont il s'agit de confirmer le culte immémorial.

2° Une enquête épiscopale a été ordonnée pour l'examen de guérisons merveilleuses attribuées au Vén. Bernardin de Calenzana, prêtre franciscain corse.

3° L'ouverture du Procès de béatification de la Vén. Soeur Marie des Douleurs, conceptionniste espagnole, a été décrétée.

(1) En latin. Ces paroles sont celles de l'apôtre Saint Thomas en Saint Jean, chap. 20 v. 28 : Mon Seigneur et mon Dieu.

4° Il a  
reconnai

Nouv  
d'Etat, c  
lège de S  
R. P. De  
Michael  
affaires c  
lande.

**La Fr**  
comme t  
mauvaise  
des religi  
mêmes l'e

Les fra  
pris le pa  
liberté de  
a dégéné  
que ne pr  
sentiment  
situation  
tion.

**Nomi**  
mé Préfet  
tres franci

Le R. l  
*Antonio*

toine, a ét

**Mort**

dre deux

archevêqu

Talia ni, e

4° Il a été permis à l'Evêque de Narni de procéder à une nouvelle reconnaissance du corps du Bx Antoine de Stroncone.

**Nouveaux consultants.** — Par rescrits de la Secrétairerie d'Etat, du 3 et du 17 août dernier, deux des lecteurs de notre Collège de Saint Antoine de Rome ont été nommés Consultants : le R. P. Dorothee Cornelisse pour la S. Cong. des Etudes, et le R. P. Michael Sleutjes pour la S. Cong. de la Propagande et celle des affaires d'Orient. Tous deux appartiennent à la Province de Hollande.

**La Franc-Maçonnerie.** — La tempête anticléricale a abouti, comme toujours, à la confusion de ceux qui l'avaient excitée, leur mauvaise foi a éclaté dans tout son jour, grâce à l'attitude résolue des religieux salésiens, qui forts de leur innocence ont réclamé eux-mêmes l'enquête sur les crimes qui leur étaient reprochés.

Les francs-maçons voyant qu'ils avaient mal joué leur rôle, ont pris le parti hypocrite d'en appeler à la tolérance, au respect de la liberté de conscience ; de sorte que l'orage soulevé contre l'Eglise a dégénéré en question ministérielle. Il aura eu un double résultat que ne prévoient pas les meneurs : éveiller dans le clergé italien le sentiment de sa force, et éclairer l'opinion publique sur la véritable situation de la Papauté, prisonnière dans Rome livrée à la Révolution.

**Nominations.** — Le R. P. Joseph Rossetti. O. F. M. a été nommé Préfet apostolique de Tripoli. Cette mission, desservie par 23 prêtres franciscains, compte environ 6000 catholiques.

Le R. P. Nicolas Dal Gal O. F. M. éditeur de « *La voce di Saint Antonio* » et connu en outre par ses travaux historiques sur Saint-Antoine, a été nommé membre de l'Académie Royale de Lucques.

**Mort de deux Cardinaux.** — Le Sacré Collège vient de perdre deux de ses membres les plus éminents. Le cardinal Svampa, archevêque de Bologne, âgé seulement de 56 ans, et le Cardinal Talia ni, ancien nonce à Vienne, mort dans sa 70<sup>e</sup> année.

ROMANUS.





## Questions et Réponses

1<sup>o</sup> QUESTION : *Ceux qui ne peuvent pas avoir de crucifix indulgencié, et qui ne peuvent pas se rendre à l'église au jour assigné, pour cause d'éloignement, peuvent-ils gagner les indulgences du Chemin de la Croix en récitant avec confiance les 20 Pater, Ave et Gloria sur leur chapelet ?* Une zélatrice.

RÉPONSE : Non, ils ne peuvent pas dans ce cas gagner les indulgences : il faut absolument le crucifix indulgencié. Mais remarquez bien que d'ordinaire le crucifix de bien des chapelets est assez grand pour qu'on puisse y faire appliquer les indulgences du Chemin de la Croix ; puis, on n'est pas tellement obligé à faire le Chemin de la Croix au jour choisi qu'on ne puisse pas le remettre d'un jour ou de deux, en cas de nécessité, et se rattraper ensuite ; enfin, quand on récite les *Pater* avec d'autres, il n'est pas nécessaire que chacun ait et tienne un crucifix béni à la main ; il suffit qu'un seul tienne son crucifix et dise les prières avec les autres pour que tous gagnent les indulgences (1).

2<sup>o</sup> QUESTION : *On me dit que les tertiaires peuvent, par un privilège tout récent, diviser l'Office en deux, à et avec l'intention de gagner les indulgences accordées à la récitation des 6 Pater, Ave et Gloria du scapulaire bleu ou de la Station du Saint Sacrement. — Peut-on, en agissant ainsi, et satisfaire à l'obligation de la récitation de l'Office et gagner, en même temps, les indulgences susdites ?* — Une tertiaire.

RÉPONSE : C'est pour la première fois que nous entendons parler de ce privilège tout récent ; impossible de découvrir s'il a jamais existé.

Jusqu'à présent nous ne connaissons que le texte de la Règle du T.-O. qui ne confond nullement avec la Station du S. Sacrement, dont la récitation est facultative et laissée au gré d'un chacun, l'Office régulier des tertiaires, dont la récitation est obligatoire sous peine d'une pénitence à imposer par le P. Visiteur.

En effet, le texte de la Règle parle de ces deux formes de prière à deux endroits bien distincts, ce qui ne permet pas de supposer que

(1) Cfr. notre *Revue*, mars 1906, p. 88, 3<sup>e</sup>.

dans l'  
La réci  
tion de  
catalog  
tembre

Il se  
nombre  
en quel  
séquent

D'ail  
tation d  
des Pat

A la  
n'existe  
matérie  
ment di  
spécial  
celle de  
trons d

gagner  
gation  
porte, m  
de dévo



meilleurs  
Le pre

(1) Voir

dans l'intention du législateur il s'agit d'une seule et même prière. La récitation des *Pater* est prescrite au chapitre II, § 6°, et la récitation de la Station du S. Sacrement est enrichie d'indulgences dans le catalogue des indulgences annexé à la Règle, et modifié le 11 septembre 1901. (1)

Il semble, au contraire, qu'en communiquant aux tertiaires les nombreuses indulgences de la Station, l'Eglise ait voulu récompenser en quelque sorte leur fidélité aux obligations de la Règle, et par conséquent, aussi leur exactitude à réciter l'Office prescrit.

D'ailleurs, quel avantage y aurait-il autrement à conseiller la récitation de l'Office de la sainte Vierge ou du Bréviaire au lieu de celle des *Pater* ? On perdrait au change au lieu de gagner.

A la question posée nous répondons donc : 1. le privilège allégué n'existe pas ; 2. l'Office des *Pater* et la Station du S. Sacrement, matériellement semblables, sont cependant deux prières bien réellement différentes d'obligation, de but et d'effet ; 3. sans un indult spécial de Rome, la récitation de la Station ne saurait remplacer celle de l'Office ni se confondre avec elle ; 4. nous ne vous permettons donc pas de réciter l'Office des *Pater* avec l'intention de gagner les indulgences de la Station, au risque de manquer à l'obligation de votre Office qui, à l'exemple de l'Office canonial, l'emporte, même sans le gain d'aucune indulgence, sur toute autre prière de dévotion purement personnelle.

M.-A.

## Les Tertiaires de Montréal

### AU CAP DE LA MADELEINE

**F**AVORISÉ par une température idéale, le pèlerinage du 15 septembre au Sanctuaire de Notre-Dame du Cap sera certainement pour tous ceux qui y ont pris part un des meilleurs souvenirs de leur année religieuse.

Le premier train formé de 12 chars fut si rapidement rempli de

(1) Voir notre *Revue*, janvier 1902, p. 10.

pèlerins et quitta la gare Viger à l'heure fixée avec une telle exactitude, que beaucoup de personnes, voyant le second train, composé de 10 chars déjà bondé de monde attendre 6 hrs 45 pour partir à son tour, pensèrent que le voyage débutait par un retard, ou que les horloges avançaient ; elles ne pouvaient comprendre qu'un second train contint encore autant de pieux voyageurs. Puis le deuxième convoi parti, un troisième dut se former, reprendre des chars, et bien des retardataires durent à cette circonstance de faire leur pèlerinage au Cap ce jour-là !

On dit que le nombre des pèlerins s'élevait à plus de deux mille ! Au cap de la Madeleine où ils arrivèrent sans incident et sans retard notable, ils avaient été devancés par 1400 pèlerins de Saint Sauveur de Québec et par plusieurs centaines venus des environs. Aussi les bons Pères oblats durent-ils user de tout leur savoir-faire pour ne pas être débordés.

Après que les pèlerins du dernier train eurent entendu la sainte Messe — un grand nombre y fit la sainte communion, et il était près de midi ! — quelques instants de répit furent accordés aux fatigues et aux appétits, puis le chemin de croix réunit cette énorme foule de 4000 personnes dans une émouvante communauté de sentiments que le chant du Stabat et de pieux cantiques faisait retentir au loin.

Vers trois heures, la procession du Saint-Rosaire se forma lentement et se rendit auprès d'un des groupes, si puissants de pensée, si parfaits d'exécution, qui ornent l'esplanade majestueuse établie devant le sanctuaire au prix d'efforts que seule la foi comprend, inspire et récompense.

Devant ce groupe, représentant la Flagellation de Notre-Seigneur un trône avait été préparé pour Sa Grandeur Monseigneur Bégin archevêque de Québec, venu avec les pèlerins de Saint-Sauveur. Le vénérable prélat sans tenir compte de ses fatigues, daigna adresser aux pèlerins, pour qui sa présence était déjà une grâce vivement appréciée, quelques mots de félicitations, et quelques conseils. Sorties de son cœur avec une efficacité vraiment apostolique, ses paroles remuèrent profondément ceux qui eurent le bonheur de les entendre, et ils furent nombreux, dans cet auditoire imposant, étroitement groupé autour du digne Primat des Eglises canadiennes.

Sa Grandeur bénit ensuite le groupe, et le chant du Magnificat jaillissant de quatre milliers de poitrines, vint de nouveau ébranler les

airs, tant de Notre saire.

Le sa tion de :

N'y e prise d'a aurait d d'une si n'ayant : ment irr qui furer et résig voyage é

Parole disent au pèlerins qui remp



\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*



gola du C de Lisbon Durant prudence sible, et q videntiel d

exactitude,  
osé de 10  
rtir à son  
ue les hor-  
cond train  
ème con-  
et bien des  
rinage au

ux mille !  
ans retard  
t-Sauveur  
Aussi les  
our ne pas

la sainte  
était près  
fatigues  
me foule  
entiments  
r au loin.  
na lente-  
ensée, si  
le devant  
aspire et

Seigneur  
r Bégin  
eur. Le  
adresser  
nent ap-  
orties de  
s remuè-  
lre, et ils  
groupé

gnificat  
anler les

airs, tandis que plus puissante encore, la tendresse filiale des pèlerins de Notre-Dame s'élançait jusqu'au trône de la Reine du Saint-Rosaire.

Le salut du Saint Sacrement clôtura cette inoubliable manifestation de notre foi. Et il fallut songer au retour.

N'y eut-il pas un peu d'une précipitation trop naturelle dans la *prise d'assaut* des deux premiers trains ? Sans doute, la perfection aurait demandé qu'un plus grand calme, un recueillement digne d'une si sainte journée présidât à l'embarquement ! Mais en somme n'ayant aucun accident à déplorer, il faut bien absoudre un mouvement irréfléchi d'égoïsme ; d'autant plus facilement que tous ceux qui furent obligés d'attendre le 3<sup>ème</sup> train le firent avec bonne humeur et résignation. « Un pèlerinage, disaient-ils à l'envi, n'est-il pas un voyage de pénitence ; et nous plaindrions-nous d'y souffrir un peu ? »

Paroles bien chrétiennes et qui découvrant le fond des cœurs, en disent aussi long sur les dispositions intérieures avec lesquelles nos pèlerins entreprennent leurs voyages, que les prières et les chants qui remplissent ces journées bénies.

V-M.



## Chronique franciscaine



### A TRAVERS LE MONDE

#### Jubilé du Cardinal Netto

**L**E neuf du mois d'août, son Eminence le Cardinal Netto, de l'Ordre des Frères Mineurs, Patriarche de Lisbonne est entré dans l'année jubilaire de son patriarcat ; il y a eu en effet 24 ans ce jour-là que S. G. Joseph Sébastien Netto, évêque d'Angola du Congo, fut transféré du Siège de Loanda au Siège Patriarcal de Lisbonne, que la mort du Cardinal Ignacio venait de laisser vacant.

Durant un quart de siècle, il a gouverné son illustre église avec tant de prudence et de rare piété, qu'il n'a pas cessé d'y réaliser tout le bien possible, et que les meilleurs esprits le considèrent comme un homme providentiel dans les temps malheureux que nous traversons.

On sait qu'à différentes reprises il a offert, mais inutilement, sa démission au Pape Léon XIII de sainte mémoire. Le bruit ayant couru dans ces derniers temps qu'il avait renouvelé ses démarches auprès de S. S. Pie X, les catholiques du Portugal adressèrent au Souverain Pontife de respectueuses oppositions, lui représentant que le Cardinal n'avait encore que 76 ans, et qu'il pouvait encore produire de grands fruits dans l'Eglise du Portugal. Le jour d'ouverture de l'année jubilaire, une messe d'actions de grâces fut célébrée par l'Archevêque de Mytilène ; plus de 200 personnes y communiquèrent ; puis une délégation de la noblesse portugaise, du clergé, des communautés religieuses et des sociétés catholiques de presque tout le royaume se présentèrent au Palais Patriarcal pour offrir au vénérable Prélat leurs félicitations, leurs vœux et leurs témoignages de gratitude. (d'El Eco Franciscano.)

### Les Revues Franciscaines

Avec le No d'octobre, la revue *Saint Francis Glocklein*, organe mensuel du Tiers-Ordre en Allemagne, est entrée dans sa trentième année. Diverses améliorations sont inaugurées par ce numéro. Nous envoyons à nos confrères nos sincères félicitations et nos meilleurs vœux de prospérité.

### Un héros franciscain

Un monument vient d'être érigé en Californie au sommet du Mont Robideaux à la mémoire d'un religieux franciscain, le P. Junipère Serra, premier missionnaire et explorateur du pays.

C'est une croix de cèdre, haute de 22 pieds et dont la traverse a dix pieds. Elle a été bénite par Mgr Conaty, évêque de Los Angeles, assisté de 12 prêtres.

Plus de 2000 personnes, fidèles et autres, étaient présentes à la cérémonie. Au pied de la croix, une plaque de bronze porte, gravé, le récit de la vie de l'humble Frère Mineur.

### Nouvel évêque capucin

Le 9 juin dernier, le Cardinal Rinaldini, assisté par les Evêques de Madrid et d'Urgel, a consacré évêque de Tagaste un capucin espagnol, le R. P. Louis de Masamagrell.

### A Casabianca

On sait que les Franciscains espagnols sont les missionnaires du Maroc. Au cours des derniers événements qui attirent sur Casabianca l'attention du monde entier, leur couvent dans cette ville a été assailli

par une d'entré en emp meuble accouru le soust rivée d' ment le çaises l' ral Dru

FIDEL  
 Ma  
 sur la fr  
 la Saint  
 que le  
 Marie a  
 lités ap  
 la gloire

PAR le  
 par l  
 périodiq  
 tion.

Les pu  
 par le no  
 Bien  
 prend, il  
 qui en se  
 des miss  
 de 120 p  
 canadien

536 pèl  
 d'août de  
 me du p

(1) C'es  
 publiions s

par une bande marocaine. Les assaillants, après avoir abattu la porte d'entrée, se répandirent violemment à travers la maison, la saccagèrent et en emportèrent tout ce qui leur tomba sous la main : ornements sacrés, meubles, etc. Les religieux, dès qu'ils s'étaient vus attaqués étaient accourus à l'église et en avaient retiré le Très-Saint-Sacrement, pour le soustraire aux profanations des musulmans. Le pillage prit fin à l'arrivée d'un peloton de soldats qui mit les marocains en fuite. Naturellement les franciscains espagnols du Maroc prêtent aux troupes Françaises le concours de leur ministère qu'ils ont eux-mêmes offert au général Drude.

### Nouveau collège séraphique

**F**IDÈLE à ses destinées et à ses premières affections, le R. P. Ange-Marie vient d'ouvrir à Menin, dans le couvent qu'il est allé fonder sur la frontière franco-belge, un collège séraphique sous le patronage de la Sainte-Famille et de Saint-Antoine de Padoue. Nous ne doutons pas que le bon Dieu ne bénisse, comme toutes celles que le R. P. Ange-Marie a entreprises, cette nouvelle œuvre où son dévouement et les qualités apostoliques qui partout lui ont gagné les cœurs vont se déployer à la gloire de Dieu et à la prospérité de notre ordre.

### Publications franciscaines

**P**AR les soins du Rme P. Général, un catalogue a été dressé et publié par les "*Acta ordinis minorum*" numéro d'août 1907, des publications périodiquement éditées par les religieux franciscains ou sous leur direction.

Les publications de langue française tiennent de loin le premier rang par le nombre et l'importance. Nous en donnons la liste plus loin.

Bien que ce catalogue, dressé pour la première fois, soit on le comprend, incomplet, et qu'il ne puisse se compléter que par la publication qui en sera faite en tous pays (1), néanmoins on y voit déjà que le zèle des missionnaires franciscains reçoit périodiquement le concours efficace de 120 publications, dont quelques-unes et notamment nos publications canadiennes, comptent leurs lecteurs par milliers.

### Jérusalem, Pèlerinage Bavarois

536 pèlerins venus de Bavière ont visité les Lieux saints au mois d'août dernier. Malgré les chaleurs ils ont fidèlement suivi le programme du pèlerinage à la grande édification des Jérusolymitains de tout

(1) C'est à cette fin et pour répondre au désir du R<sup>me</sup> P. Général que nous publions sur la couverture la liste des publications de langue française.

rite. Pour plus de commodité, ils s'étaient divisés en cinq groupes. Mais en deux circonstances, pour la messe pontificale à l'église patriarcale, et pour la messe d'actions de grâces à Saint-Sauveur, ils se réunirent en imposante assemblée. La remise du portrait du Prince régent de Bavière aux PP. Franciscains donna lieu à une fête, au cours de laquelle des dépêches furent envoyées au Souverain Pontife, à l'Empereur d'Allemagne et au Prince régent de Bavière. Les réponses furent lues au milieu d'acclamations générales.

#### CANADA

#### Visite du Rme Père Général

**I**L serait sans doute consolant pour nos cœurs de fils, de reprendre un par un tous les détails de la visite de notre Rme Père Général et de nous en entretenir avec nos lecteurs ; l'exiguité de notre *Revue* ne nous le permet pas, et force nous est d'être brefs. D'ailleurs les journaux quotidiens avec une sympathie digne d'un tel objet, n'ont pas manqué de relater les incidents du voyage du Rme Père, et notre court résumé suffira pour fixer dans les mémoires les principaux faits de ces émouvantes journées.

Arrivé à Montréal le mercredi 18 septembre, et reçu à 8 heures dans l'Eglise conventuelle par la communauté qui lui prêta l'obédience, le Rme Père rendit tout d'abord visite à Mgr l'Archevêque. Puis il se tint à la disposition de ses fils comme un père vraiment charitable ; sa conversation simple et enjouée, sa merveilleuse mémoire qui garde le souvenir fidèle de tout et de tous facilitent la confiance et l'abandon.

Le jeudi, après une allocution faite à la communauté, le Rme Père reçut à sa table Mgr l'Archevêque, Mgr l'auxiliaire et les supérieurs provinciaux des instituts religieux établis à Montréal. Puis il partit pour Québec où il ne devait passer qu'une journée, où il trouva pourtant le loisir d'accomplir les mêmes choses qu'à Montréal, de présider une prise d'habit chez les Sœurs Franciscaines de la Grande-Allée. Au repas où il reçut les supérieurs religieux de la ville, nos étudiants — à défaut de la séance académique qu'ils avaient préparée et que la brièveté du séjour du Rme Père ne permettait pas de donner — exécutèrent dans la langue maternelle de leur Hôte éminent divers chants qui furent très goûtés.

Le vendredi soir, le Rme Ministre Général présida la réunion solennelle de la Fraternité du Saint Sacrement dans l'Eglise conventuelle de Québec ; il prononça une allocution qui fut écoutée avec une religieuse attention.

Le lendemain, après la cérémonie de vêtiture dont nous avons parlé, Sa Paternité reprit le chemin de Montréal pour y tenir l'assemblée générale.

rale de  
chaire,  
nérositu  
suivant  
Québec

« Av:  
Saint P  
j'ai den  
visiter t  
ville, je  
avec la

« Per  
de vous  
bien des  
je vous

« Ren  
Péniten  
vocation  
et cela,

autres, i  
souvent  
religieux  
même d  
vilèges  
cette fav  
pas oblig  
du saint  
catholiqu  
tiaires de  
l'Eglise,  
leurs dev  
acquérir

« Econ  
n'en suis  
bliez pas  
comment  
lité, d'ob  
charité fi  
Souvenez  
Français,

rale des Fraternités. Le T. R. P. Colombar, le salut terminé, monta en chaire, d'où il fit connaître au Ministre Général le dévouement et la générosité des Tertiaires de la ville. Le Rme Père répondit par l'allocution suivante, qui reproduisait en substance celle qu'il avait prononcée à Québec.

Chers enfants du Tiers-Ordre,

« Avant de partir de Rome, j'ai eu l'honneur d'être reçu par Notre Saint Père le Pape Pie X en audience privée, et dans cette audience, j'ai demandé la bénédiction papale pour tous mes enfants que j'allais visiter et parmi eux pour les Tertiaires. Ce soir avant de quitter cette ville, je serai très heureux de vous donner la bénédiction du Saint Père, avec la bénédiction séraphique.

« Permettez-moi de vous exprimer ma grande joie et ma consolation de vous voir réunis ici en si grand nombre. On m'avait dit beaucoup de bien des tertiaires du Canada, je vois vérifié ce que j'avais entendu dire, je vous remercie de tout mon cœur d'être venus aussi nombreux.

« Rendez grâce à Notre Seigneur de vous avoir appelé à l'Ordre de la Pénitence du Saint Père François ; après la grâce du baptême, de la vocation à la foi, c'est la plus grande grâce que Dieu puisse vous faire, et cela, parce que le Tiers-Ordre n'est pas une confrérie comme les autres, mais un vrai ordre religieux comme les Souverains Pontifes l'ont souvent déclaré. C'est un véritable ordre religieux, un ordre de vrais religieux bien qu'ils demeurent dans le monde, dans leur famille et même dans l'état du mariage. Vous êtes de vrais religieux avec les privilèges des religieux. Vous devez donc rendre grâce au Bon Dieu pour cette faveur en gardant fidèlement la Règle du Tiers-Ordre ; vous n'êtes pas obligés à la perfection des religieux cloîtrés, mais selon l'intention du saint Père François, vous devez être de bons chrétiens ; de bons catholiques ; parce que dans l'intention du Père saint François, les Tertiaires devaient être des chrétiens comme ceux des premiers siècles de l'Eglise, fidèles à observer les commandements de Dieu, et à accomplir leurs devoirs, chacun selon son état, Voilà la perfection que vous devez acquérir et que demande de vous notre saint Père François.

« *Ecoutez-moi, écoutez ce que je veux vous dire, moi, qui, bien indigne, n'en suis pas moins le successeur légitime du Père saint François ; n'oubliez pas mes paroles. Marchez dans la voie de perfection de votre règle ; comment ? en pratiquant les vertus de saint François, les vertus d'humilité, d'obéissance, et surtout la vertu de charité, la charité chrétienne, la charité fraternelle, supportant les injures que vous fait le prochain. Souvenez-vous d'être les fils de celui que l'Eglise appelle "l'humble saint François, "de saint François qui pleurait et souffrait pour le salut des*

âmes. Pratiquez donc la charité à l'égard du prochain afin qu'on dise de vous comme des premiers chrétiens : "Voyez les Tertiaires, comme ils s'aiment" Votre exemple éveillera la charité dans les autres, votre charité les attirera au Tiers-Ordre, et ainsi vous gagnerez votre salut et celui de beaucoup d'autres âmes.

En rentrant à Rome je ne manquerai pas de dire au Saint-Père ce que j'ai vu ; je lui parlerai du zèle des catholiques et des Tertiaires de Montréal pour l'ordre Séraphique et leur dévouement pour nos Pères. Je ne doute pas que le Saint-Père ne soit consolé dans ses peines qui qui sont si nombreuses en ces temps.

"Comme on m'a dit qu'il y avait ici des Tertiaires anglais, je vais aussi leur adresser quelques paroles.

Le Rme Père répète alors son allocution en anglais.

Pendant ces deux discours un imposant silence régnait dans l'église ; les paroles du Rme Père surtout, furent écoutées avec une religieuse attention. A plusieurs reprises on distingua des larmes dans la voix du Rme Père, dont l'émotion était visible.

Après être descendu de chaire, le Ministre Général donna à l'assemblée la bénédiction pontificale.

Le Rme Père, qui s'était montré extrêmement satisfait et édifié de tout ce qu'il avait vu durant les quelques jours qu'il avait passé au Canada, repartit le soir même pour les Etats-Unis, où l'attendaient de nouveaux travaux et de nouvelles fatigues. C'est un devoir pour tous ses enfants du Tiers-Ordre d'adresser à Dieu de ferventes prières pour un Père si dévoué et si bon.

### Le Tiers-Ordre

**D**URANT une retraite de la Tempérance prêchée à *Sainte-Scholastique* par les Pères Gaston et Joachim du 15 au 22 septembre, l'occasion se présenta de dire un mot du Tiers-Ordre de saint François. Il n'en fallut pas davantage pour que la retraite se terminât par 117 prises d'habit : autant d'âmes qui dans la paroisse seront pour la Tempérance un appui efficace.

A *Saint-Janvier*, à la même date et en la même occasion le R. P. Amé put terminer la retraite en donnant l'habit de la pénitence à 43 hommes et 110 femmes.

### Montréal — Fraternité Saint-François

**C**OMME les années précédentes, la Fraternité des Frères a eu sa retraite du 27 septembre au 4 octobre. C'est le temps de la retraite, de la Visite et de la préparation à la fête de notre Séraphique Père. Le R. P.

Gardien  
tienne c  
breux a

Frater  
lement  
de man  
l'église  
exercice  
mérite c

Le 4  
Transit  
François  
Provinc  
témoign  
chaire le  
de cet  
leur retr

Les D  
le devoir  
font voi  
point ex  
travaillé  
repos, n  
Dieu ce  
perfectio

Frater

Il sera  
taire  
ses durat  
ces furen  
parole ap  
un specta  
grand ha  
vente con  
phique pa  
vrir les p  
sein de la  
vent à leu  
plus belle

Gardien a tenu à la prêcher lui-même et il a su donner sur la vie chrétienne et parfaite des aperçus qui ne seront jamais oubliés de ses nombreux auditeurs.

*Fraternité Saint-Joseph.* Les Frères de cette Fraternité tiennent également à avoir leur retraite en même temps que ceux de saint François, de manière à la terminer le 4 octobre, par une réunion commune dans l'église des Pères. Très fidèlement et en grand nombre ils ont suivi les exercices, malgré l'inclémence du temps qui donnait à cette fidélité le mérite d'une grande vertu.

Le 4 octobre, en la fête du Séraphique Père, le soir, la cérémonie du *Transitus* groupait les membres des deux Fraternités dans l'église Saint François d'Assise et servait de clôture aux deux retraites. Le T. R. P. Provincial voulut donner aux Tertiaires qu'il a si longtemps dirigés un témoignage de sa constante affection en leur interprétant du haut de la chaire le *Transitus*, c'est-à-dire le trépas, le passage du Séraphique Père de cet exil dans la patrie et les enseignements qui en sortent à la fin de leur retraite pour des Tertiaires fervents enfants aimants de leur Père.

Les Directeurs des deux retraites eussent été absolument satisfaits, si le devoir de la Visite n'était pas resté en souffrance. Trop d'abstentions font voir que les Frères n'y attachent pas l'importance que mérite ce point exprès de leur règle. Il est vrai que, le soir, des hommes qui ont travaillé toute la journée sentent la fatigue et éprouvent le besoin de repos, néanmoins avec un peu de générosité on est capable d'offrir à Dieu ce sacrifice ajouté aux autres, pour le salut de son âme et pour sa perfection.

#### Fraternité de N.-D. des Anges, du 8 au 15 septembre

Il serait édifiant de publier en son entier le rapport de la Sœur secrétaire ; on y verrait de quel zèle savent s'inspirer les âmes généreuses durant les saints exercices de la retraite. Il est vrai que ces exercices furent suivis avec une assiduité et une piété peu communes, que la parole apostolique du P. Visiteur vint encore augmenter. Ce ne fut pas un spectacle sans émotions que la clôture de la retraite où 375 sœurs en grand habit se trouvèrent réunies dans la chapelle ; on eût dit d'une fervente communauté religieuse. Et n'est-ce pas cela qu'a voulu le séraphique patriarche : donner aux âmes, devant lesquelles ne peuvent s'ouvrir les portes du cloître, la réalité sanctifiante de la vie religieuse au sein de la famille et de la société, afin que la famille et la société reçoivent à leur tour de ces âmes l'influence sanctificatrice et l'exemple des plus belles vertus religieuses : la charité et l'humilité ?

### Fraternité de Sainte-Claire; paroisse du S.-Enfant Jésus

**C**ENFIN nous avons eu le grand bonheur de la sainte visite. Elle fut un peu retardée cette année, à cause de la construction du presbytère de notre paroisse ; aussi c'est avec un redoublement de joie et de piété que tous nos Tertiaires, Frères et Sœurs en ont suivi les exercices. Commencée le dimanche, 8 septembre, elle s'est continuée le 9, 10, 11, pour se terminer le 12 au matin. Tous ont écouté avec une religieuse attention les sermons et les explications de la Règle que nous a donnés le R. P. Amé, visiteur qui s'est efforcé de mieux nous faire connaître le Tiers-Ordre et de nous faire apprécier les avantages spirituels qu'il nous procure. Aussi, plus que jamais, nous avons remercié Dieu de nous avoir appelés à une si sainte vocation et de nous avoir renouvelés dans l'esprit de ferveur et de piété. Daigne Notre-Seigneur et sa Sainte Mère, et aussi notre Séraphique Père saint François nous bénir, nous et nos pieuses résolutions ainsi que le bon Père Visiteur qui a été pour nous l'instrument de la bonté de Dieu.

Sr Marguerite-Marie, Secrétaire.

### Saint-Félix du Cap Rouge.

**J**AI fait les 5 et 6 octobre 1907 la visite canonique de la fraternité Sainte-Claire de Saint-Félix du Cap Rouge. Cette fraternité a été érigée le 23 septembre 1906, elle compte actuellement 44 membres : 36 profès et professes, et 8 novices, dont une seule reçue le 6 octobre, 13 novices ont fait profession le 6 octobre.

Le Discrétoire, établi le 23 septembre 1906, a été continué jusqu'à la prochaine visite. Il se compose comme suit :

Supérieure : Mde Vve Norbert Everell ; Maîtresse des Novices : Mde Arcadius Ruelland ; Trésorière : Mde Vve Octave Gendreau ; Secrétaire : Mlle Laura Hamel ; Conseillère : Mde Onésime Blanchette ; Mde François Garneau.

Les réunions mensuelles, fixées au premier dimanche de chaque mois, après vêpres, sont bien suivies par les Tertiaires.

Cette Fraternité compte parmi ses membres une Tertiaire reçue en 1865, à Portneuf, par feu M. l'abbé Provancher, qui fut peut-être le premier à établir le Tiers-Ordre au pays.

P. Hugolin, o. f. m.

### Saint-Simon de Bagot.

**L**e quatre octobre dernier les Tertiaires firent célébrer une messe solennelle en l'honneur de leur Séraphique Père.

Malgré l'inclémence du temps, l'assistance fut nombreuse. Tous firent

la Saint  
zélé dir  
tiaires e  
et de la

Puis i  
caractéri  
Sa pai  
ses fruit

**L**a sain  
bre. .  
église de  
reux d'er  
Le din  
ge annue  
plus beau  
rins. Dei  
de la Cr  
foule cha  
le Rév. I  
l'église Si  
nement d  
Statisti  
eut : 54 p  
Fraternité

Cette pi  
érigées en  
particulier  
Cette ar  
bien suivis  
Le mati  
la vêtire e  
sions ; per  
faisaient pu  
priés à la c  
Les Dis  
Boivin ; As

la Sainte Communion avec une grande piété. Après la Messe, notre zélé directeur, M. l'abbé Dion, donna la bénédiction papale aux Tertiaires et leur adressa une solide instruction sur la nécessité de la prière et de la réflexion.

Puis il nous parla du Tiers-Ordre, de ses avantages et de ses vertus caractéristiques de pénitence, d'humilité et de charité fraternelle.

Sa parole fut attentivement écoutée, et nous espérons qu'elle portera ses fruits au milieu de nous.

Sr Secrétaire

### Fraternité de Saint-Roch de Québec

La sainte Visite y a été faite par le R. P. Gardien du 15 au 22 septembre. A toutes les instructions, c'est-à-dire deux fois par jour, la vaste église de Saint-Roch était remplie de Tertiaires et de pieux fidèles désireux d'entendre la parole du Révérend Père.

Le dimanche, 22 septembre la Sainte Visite se termina par le pèlerinage annuel des deux Fraternités à la bonne Sainte-Anne. Ce fut, dit-on, le plus beau pèlerinage de la saison. Nous étions au nombre de 1461 pèlerins. Deux choses nous y touchèrent spécialement : d'abord le chemin de la Croix en plein air prêché par le R. P. Maximin, tandis que la foule chantait le cantique de la Passion ; puis le sermon que nous adressa le Rév. Père Recteur des Rédemptoristes. Revenus en procession à l'église Saint-Roch nous y reçûmes la bénédiction papale, digne couronnement de la journée et de la retraite.

Statistique de la Fraternité des Sœurs : Dans le cours de l'année il y eut : 54 prises d'habit, 61 professions, 11 décès, 19 départs pour d'autres Fraternités. Total des sœurs professes : 930.

Sr Secrétaire.

### Ancienne Lorette. Comté Québec.

Cette paroisse a deux Fraternités, l'une de frères et l'autre de sœurs, érigées en 1903. M. le Curé qui en est le directeur en prend un soin tout particulier.

Cette année la visite a eu lieu du 19 au 21 juillet. Les exercices ont été bien suivis et le devoir de la visite bien observé par tous les Tertiaires.

Le matin du 21 juillet à la suite de la messe eut lieu la cérémonie de la vêtue et de la profession. Il y eut seize prises d'habit et dix professions ; pendant que les uns recevaient le Saint Habit et que les autres faisaient profession, à l'orgue on chantait les cantiques du Manuel appropriés à la circonstance.

Les Discrétoires sont ainsi formés : Frères : Président : Mons. Frs. Boivin ; Assist. : M. Jacq. Gauvin ; Maître des Novices : Pierre Jobin ;

Trésorier : M. Frs. Hamel ; Secrétaire : J. A. Bédard ; Conseillers : Vic. De L. Laurin ; Ls. Bédard, Ls Paquet, Cn. Cloutier, Narc. Hamel.

Sœurs : Présidente : Mde Pierre Jobin ; Assistante : Mde Elz. Alain ; Maîtresse des Novices : Mde Vic. De L. Laurin ; Trésorière : Mde Ls Bédard ; Secrétaire : Mde Jos. Drolet ; Conseillères : Mde Jean Fiset, Mde Michel Gauvin, Mde Vic. Huot, Mde Jos. Bédard, Mde Georges Drolet, Melles Marie Huot, Jos. L'Écuyer ; Sacristine : Mile Céline Huot.

La Secrétaire.



## LES ANCIENS RECOLLETS

### LE PÈRE JOSEPH DENIS

\*\*\*\*\*

#### SA FAMILLE



PIERRE Denis, le père de notre récollet, était l'aîné des 27 enfants de Simon Denis (1). Né le 8 octobre 1631 (2) et baptisé à Saint-Vincent de Tours, il avait à peu près vingt ans lorsque son père, quittant l'Acadie pour le Canada, vint se fixer à Québec vers 1651.

En ce temps-là grandissait à Québec sous l'œil maternel des religieuses de l'Hôtel-Dieu, la jeune Catherine Le Neuf, pensionnaire aux Hospitalières depuis 1648, la quatrième en date d'entrée. Elle y séjourna 4 ans, jusqu'en 1652, alors qu'elle retourna auprès de sa famille aux Trois-Rivières (3). L'éducation que Catherine avait

(1) *Mémoire pour servir à la généalogie de la famille des Denys qui sont en la Nouvelle France et autres endroits de l'Amérique. Fait à Québec le 6 octobre 1736. (Signé) Denys de la Ronde, Denys de Saint-Simon.* — Une copie de cet important mémoire a été fournie par M. J. W. Crurat, de la Nouvelle-Orléans, à M. A. Gosselin, archiviste du séminaire de Québec, qui a eu la bienveillance de la mettre à notre disposition. Nous ne saurions l'en trop remercier.

(2) *Mémoire pour servir etc.* — Le *Dict. général* doit donc faire erreur en faisant baptiser Pierre Denis en 1630. — De son premier mariage Simon n'avait eu que 2 enfants : Pierre et Anne. En 1736 il ne restait pas de postérité de celle-ci (*Mémoire etc.*)

(3) En 1652 elle apparaît deux fois aux registres des Trois-Rivières : les 17 mars et 14 juin.

reçue,  
en la r  
ter, en  
de la s  
raine (  
Pier  
pieuse  
eut lieu  
bans, d  
Jérôme  
Tilly, C  
épouse  
surtout  
quel il a  
mariera  
dessous  
coutum  
tant 30  
Pierro  
parents  
près 40  
Pierre I  
probable  
petite v  
familles  
Le N  
Rivières  
leurs int

- (1) 27 f  
(2) Nou  
(3) Rég  
(4) D'aj  
la liste de  
1655, 17 a  
(5) T. P  
(6) Suite  
(7) Sulte

reçue, sa distinction, sa bonté de caractère la faisaient estimer, et, en la rendant populaire, la faisaient rechercher. On n'en saurait douter, en la voyant figurer aux registres des Trois-Rivières, au cours de la seule année 1654, en l'espace de 9 mois, 6 fois comme marraine (1).

Pierre Denis avait sans doute remarqué à Québec cette jeune fille pieuse (2) et distinguée ; il la choisit pour son épouse. Le mariage eut lieu à Québec, le 23 août 1655, après publication faite de trois bans, dans la chapelle du collège de la Compagnie de Jésus. Le père Jérôme Lallemand bénit cette union : furent témoins les sieurs de Tilly, Godefroy et autres (3). Pierre Denis avait 24 ans, sa jeune épouse en avait seulement 15 (4). On se mariait alors très jeune, surtout les filles. Louis XIV n'avait pas encore publié l'édit par lequel il accordera, en 1670, une prime aux garçons et aux filles qui se marieraient ceux-là à 20 ans et au-dessous, celles-ci à 16 ans et au-dessous, mais cet édit ne fera pour ainsi dire que confirmer une coutume, déjà existante, à ce point que « de jeunes couples comptant 30 ans, âges réunis des conjoints, n'étaient pas rares (5) ».

Pierre Denis s'établit d'abord aux Trois-Rivières, auprès des parents de sa femme. La ville naissante comptait en 1652 à peu près 40 ménages, et 160 âmes de population fixe (6). Lorsque Pierre Denis quittera les Trois-Rivières quelques années plus tard probablement en 1661, pour se fixer définitivement à Québec, la petite ville avec ses environs comprenaient une soixantaine de familles (7).

Le Neuf de la Poterie et Godefroy s'étaient associés aux Trois-Rivières pour former une Compagnie de navigation. Denis épouse leurs intérêts, et on le voit engager à Québec, les 3 et 23 septembre

(1) 27 février, 6 mars, 19 mars, 9 avril, 5 juillet, 3 novembre 1654.

(2) Nous aurons l'occasion de constater cette piété.

(3) Rég. de N.-Dame de Québec.

(4) D'après le *Dict. général*. et le recensement de 1666. D'autre part, d'après la liste des premières pensionnaires de l'Hôtel-Dieu, Catherine aurait eu, en 1655, 17 ans (*Dict. général*), I, 1622.

(5) T. P. Bédard : A propos du mot « habitant ».

(6) Suite, *Hist. des Can.-franc.*, IV, 35.

(7) Suite, *Ibid.*

1655, Pierre Maujean et Louis Fontaine pour faire la navigation sur un flibot, au compte de Messieurs de la Poterie et Godefroy, pour la saison de 1656, à commencer, dit l'un des actes d'engagement au 1<sup>er</sup> avril (1).

Pierre Denis ne demeura pas longtemps aux Trois-Rivières. Il se fixa bientôt, et définitivement, à Québec, avec sa famille. C'est là qu'habitaient son père, Simon, sieur de la Trinité, son frère Charles, sieur de Vitré, et plusieurs autres membres de sa famille. Il avait en outre toujours conservé des intérêts dans la capitale, où il possédait des emplacements à la Basse-Ville (2).

Le 18 août 1657, il acheta de Nicolas Marsolet (3), marchand, fondé en procuration par sa femme Marie Le Barbier, par acte passé à Rouen, le 12 avril de la même année, une terre sise Côte Sainte-Geneviève, à Québec, dite serre de Saint-Agnan. C'était une propriété de 69 arpents, contenue en deux terres et concession. Marsolet l'avait eue de la Compagnie de la Nouvelle France en 1649.

Il la livra avec les bâtiments et le moulin qui s'y trouvaient construits — un moulin à farine sans doute, puisque le contrat spécifie deux meules —, les meubles, les ustensiles, le roulant, tout en un mot pour 2000 francs, payables à son retour à Rouen (4).

Denis négligea de remplir toutes les conditions du contrat, car en 1663 Marsolet demande au Conseil Souverain que le défendeur soit condamné à lui payer deux années d'intérêt et la somme de deux mille livres, tant pour défaut d'exécution du contrat, que pour dommages par lui soufferts et pour le dépérissement des bâtiments, faute d'avoir été réparés (5).

Les deux parties semblent en être venues à un arrangement à l'amiable, Denis s'offrant à tout payer, principal et intérêts, pourvu qu'il lui fût tenu compte des jouissances (6).

(A suivre)

FR. HUGOLIN, O. F. M.

(1) Greffe d'Audouart.

(2) Rap. des Arch., 1885. *Précis de Foy et hommage*, 36, 37, 43.

(3) La fameur interprète.

(4) Greffe d'Audouart.

(5) *Jug. et Délib. du Cons. souv.* 1, 72.

(6) *Ibid.*



les a ai  
reine, s  
épouse  
ses cha  
à la su  
pauvret  
son ni r  
vreté qu  
cieux ;  
Seigneu  
la fin ce  
tre, ce p  
sible d'a

Je do  
Paul. J'  
livrer u  
les pau  
à leur c  
père nou  
l'admire  
sous le  
devant a  
ne puis  
grands b  
Souve



## Variété

### LES FILLES SŒURS DES PAUVRES



TOUJOURS j'ai aimé les pauvres et j'ai eu de l'admiration pour les âmes généreuses et dévouées qui consacrent à leur service leur personne ou leurs biens.

Très-dévoût que je suis à François d'Assise, le Patriarche des Pauvres, il me semble volontiers que personne sur la terre après Jésus-Christ ne les a aimés plus que lui. Quand je l'entends chanter la Pauvreté, sa reine, sa dame, celle qui a ravi son cœur et qu'il a choisie pour son épouse ; quand je le vois jeter loin de lui sa bourse et son bâton, ses chaussures et son sac, pour marcher pauvre et dépouillé de tout à la suite du divin Modèle ; quand je l'entends recommander la pauvreté à ses enfants, leur interdire d'avoir rien en propre, ni maison ni revenus, leur laisser comme unique héritage la très haute Pauvreté qui doit faire d'eux des rois et des héritiers du royaume des cieux ; quand j'assiste à cette prière où il supplie avec larmes le Seigneur Jésus-Christ de vouloir bien conserver à sa famille jusqu'à la fin ce précieux et unique trésor, je me sens enthousiasmé ; ce chantre, ce poète, cet amant de la pauvreté me ravit ! il me semble impossible d'aller plus loin dans l'amour des pauvres et de la pauvreté.

Je dois dire cependant que j'aime grandement saint Vincent de Paul. J'admire ce prêtre bon et simple qui accepte les fers pour délivrer un pauvre esclave ; qui, n'ayant rien, se fait mendiant pour les pauvres, use de l'influence que lui donne sa vertu pour intéresser à leur cause les grands de la terre, devient ainsi par sa charité et père nourricier de plusieurs provinces et de milliers de pauvres ; je l'admire quand il fonde ces admirables filles de la charité, si connues sous le nom de Sœurs de Saint Vincent de Paul qui n'hésitent devant aucun sacrifice quand il s'agit de soulager les pauvres, et je ne puis m'empêcher de dire qu'il fut par sa charité un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité pauvre et souffrante.

Souvent je me suis dit que si j'avais une belle plume je ferais un

parallèle entre ces deux amis des pauvres : saint François et saint Vincent de Paul. L'un se fait pauvre et chante la pauvreté ; par son exemple et par ses discours il ennoblit les pauvres, leur fait aimer leur état d'indigence et d'humiliation ; jetant sur les épaules d'un grand de la terre ou d'un fils de roi, d'un Louis d'Anjou par exemple, d'un Jacopone de Todi ou d'un Jean de Capistran, le froc et la besace des pauvres, il rend les pauvres fiers d'être en si noble compagnie et leur confère une dignité sublime dans l'Eglise du Christ.

L'autre subvient à leurs misères par sa charité, il les soulage, il les console, il panse leurs plaies. En les tirant de la misère par ses largesses il leur rend également quelque chose de leur dignité d'hommes et de chrétiens ; et par la tendresse de sa sollicitude et de ses soins, il les réconcilie avec les hommes et avec Dieu. Je me demande lequel des deux rend aux pauvres les plus grands services.

Depuis longtemps je rumine ces idées. Or l'autre jour, je reçois une invitation des Petites Sœurs des Pauvres à assister à une bénédiction d'une aile neuve de leur hospice, rue des Seigneurs. C'était pour le 6 octobre, surlendemain de la fête du Patriarche des pauvres. Les petites Sœurs des Pauvres, je ne les connaissais guère que de nom ; mais puisqu'il s'agit de pauvres, il faut que j'y aille, et à l'heure dite, trois heures de l'après-midi je débouche dans la rue des Seigneurs. Rue des Seigneurs ; la rue des pauvres et de leurs petites Sœurs : ce n'est pas mal trouvé ! Le fait est que sur cette rue qui donne dans un des plus beaux quartiers de la ville, l'hospice s'élève comme un palais, modeste sans doute par lui-même, imposant par ses dimensions et grandiose par sa situation. Les pauvres y dominent toute la ville et tandis qu'à leurs pieds s'alignent les rues, les maisons privées, les magasins et les manufactures, passant pardessus tout cela, leur regard peut contempler le fleuve là-bas dans toute sa majesté et plus loin, au-delà des campagnes, les chaînes et les massifs du Vermont et des Adirondaks.

Mais entrons : je voudrais pouvoir vous raconter tout ce que j'ai vu : le contraste de ces pauvres vêtus proprement et de ces dames aux riches toilettes unies avec eux dans la même fête ; de ces vieillards petites vieilles, remplissant leur gracieux oratoire et de juvéniles et fraîches figures des Séraphiques du collège franciscain venus pour chanter et officier autour de Monseigneur l'Archevêque. Je voudrais vous faire partager mon admiration, quand, à la suite de l'Archevê-

que, d  
tour d  
recevo  
comm

Mai  
sermo  
résum  
le voir

Part  
charité  
la noti  
les œu  
chaque  
secour

Arri  
l'assista  
le char  
Il évoq  
gle, doi  
fit le be  
rapidem  
tion ; p  
raconta  
premier  
racles d  
Sœurs.

dans sa  
se comr

Mais  
nent Ar  
ses qui  
de servi  
prompte  
chemin  
fournit  
aucune  
Dieu. P  
une moi

gois et saint  
té ; par son  
r fait aimer  
paules d'un  
ar exemple,  
e froc et la  
noble com-  
lu Christ.

soulage, il  
misère par  
leur digni-  
sollicitude  
ieu. Je me  
services.

r, je reçois  
une béné-  
rs. C'était  
s pauvres.  
re que de  
aïlle, et à  
la rue des  
rs petites  
e rue qui  
ce s'élève  
osant par  
s y domi-  
rues, les  
t pardes-  
bas dans  
haïnes et

que j'ai  
s dames  
vieillards  
éniles et,  
us pour  
voudrais  
Archevê-

que, des Pères franciscains venus en nombre et du clergé je fis le tour des salles et appartements destinés dans cette aile nouvelle à recevoir les vieillards pauvres, tant ces constructions présentent de commodité, d'air et de lumière à leurs futurs habitants.

Mais je ne veux pas perdre votre temps ; j'ai hâte d'arriver au sermon fait par Monseigneur l'Archevêque lui-même tant il a bien résumé la fête et répondu à mes pensées intimes, comme vous allez le voir.

Partant de ce texte de Saint-Jean : *Deus charitas est* : Dieu est charité, Monseigneur montra comment le Christianisme fit sortir de la notion de Dieu-Charité, inconnue et incompréhensible aux païens, les œuvres de piété à l'égard du prochain, et comment peu à peu à chaque souffrance particulière, à chaque besoin spécial il opposa des secours spéciaux, et une assistance particulière.

Arrivé à ce point où il devait parler de l'œuvre contemporaine de l'assistance de la vieillesse abandonnée, infirme et malheureuse, le charitable Pasteur se laissa entraîner au mouvement de son cœur. Il évoque avec chaleur et émotion, ce grabat d'une paralytique aveugle, dont l'humble vicaire de Saint-Servan, secondé par deux ouvrières, fit le berceau de l'institut des Petites Sœurs des Pauvres. Il esquissa rapidement le développement prodigieux de la nouvelle congrégation ; puis il en vint à la fondation de la maison de Montréal. Il raconta — comme seul pouvait le faire le témoin intime et l'ami des premiers jours — les merveilles de dévouement, d'abnégation, les miracles d'humilité et de confiance en Dieu accomplis par les Petites Sœurs. L'attendrissement qui s'était, à maintes reprises, manifesté dans sa voix, éclata en transport d'admiration pleine de larmes, et se communiqua à l'auditoire.

Mais la pensée qui semblait davantage remuer le cœur de l'éminent Archevêque, c'était que sauf un petit nombre d'âmes généreuses qui voulaient, disait-il, partager avec les religieuses le privilège de servir Notre-Seigneur en ses pauvres, la Ville de Montréal, si prompte d'autre part à donner ses aumônes, semblait ignorer le chemin de cette maison ; et que sur tant de vocations religieuses que fournit l'Archidiocèse à toute les congrégations, jusqu'à présent aucune n'était venue à cette œuvre si extraordinairement chère à Dieu. Puissent ses paroles susciter partout où elles seront portées une moisson capable de réjouir le cœur du Pasteur !

Ce qui m'avait le plus intéressé, c'étaient les détails donnés par Sa Grandeur sur la vie des Petites Sœurs des Pauvres et sur le fonctionnement de leur Œuvre.

L'Institut repose sur les bases de l'abandon le plus parfait à la divine Providence et de l'aumône humblement sollicitée au jour le jour. Il ne peut donc posséder ni capitaux, ni revenus fixes. Les Petites Sœurs refusent même tout vieillard qui offriraient une pension ou qui serait capable d'en payer une. Elles attendent tout de l'aumône. Infatigables mendiantes, elles reçoivent avec une égale reconnaissance les dons de toute nature et les rebuts, les mépris, les grossièretés auxquels les exposent leurs besoins ou plutôt ceux de leurs pauvres ; mais leur humilité n'a d'égal que leur amour de Dieu et leur dévouement aux bons petits vieux dont elles ont la charge.

Or, sur ces bases, depuis un demi-siècle qu'elles existent, elles ont établi 304 maisons où des milliers de vieillards des deux sexes, nécessiteux et âgés de plus de 60 ans ont reçu et reçoivent non-seulement le nécessaire, mais même le superflu et les douceurs que l'ingénieuse charité des Sœurs peut leur procurer. La maison de Montréal en entretient actuellement deux cents.

Et tandis que les petites Sœurs soignent et choient ainsi avec une tendresse toute filiale *leurs bons petits pères* ou *leurs petites mères* ; elles se réservent les restes et le rebut, soit de la nourriture de leurs vieillards, soit de leur linge, de leur literie etc. . . et ce ne sont pas elles qui ont les belles et grandes pièces que nous avons admirées : devenues pour l'amour de Jésus-Christ pauvres, plus pauvres que leurs pauvres qu'elles traitent en seigneurs et dont elles sont les petites servantes.

Tout cela me ramenait à mes idées sur saint François et sur saint Vincent de Paul.

Saint François, mais elles imitent parfaitement sa pauvreté et son renoncement absolu ! Dès lors je compris la présence à la fête de ces nombreux enfants de Saint-François : il doit y avoir une sympathie instinctive dans leur cœur pour l'œuvre et la vie des Petites Sœurs des Pauvres.

Mais saint Vincent de Paul ! elles en ont la charité ; si elles quêtent et mendient ce n'est pas pour elles, pour leur subsistance et leur logement, c'est pour les pauvres que le bon Monsieur Vincent savait si bien soigner et pourvoir de toutes choses.

Elle  
admira  
me las  
toujou  
nouvel  
Et p  
parler  
leur do  
premier  
Mgr  
teurs d  
que pul  
devait  
auditeu  
pages d  
article a  
La ve  
« Il se  
belle qu  
soleil de  
« Et l  
« Pas  
tures de  
la rue Si  
« Elle  
« Pas  
soit bien  
« Les  
d'elle il y  
« Tous  
les rues d  
la boue.  
« Elle e  
« Celle  
« Bienl  
lui, être v  
» Si ell  
ou respir

Elles réunissent en elles par conséquent d'une manière parfaite et admirable saint François et saint Vincent de Paul ! Et je ne puis me lasser d'admirer l'Esprit de Dieu qui, de son souffle puissant, toujours le même, suscite continuellement dans l'Eglise des œuvres nouvelles !

Et puisque j'ai parlé de leurs quêtes aux petites Sœurs, il faut parler de la voiture, l'humble voiture où elles entassent ce qu'on leur donne. Je laisse la plume à ce témoin intime, à cet ami des premiers jours auquel je faisais tout à l'heure allusion.

Mgr l'Archevêque me pardonnera de mettre sous les yeux des lecteurs de la *Revue* cette description de la voiture des Petites Sœurs que publia le 19 octobre 1889 la *Semaine religieuse* du diocèse qui devait être le sien : La même émotion, qui émouvait tous les auditeurs à la cérémonie du 6 octobre dernier, circule dans ces pages délicates : Cette reproduction me permettra de terminer mon article avec plus de grâce que je ne l'ai commencé.

*La voiture du Bon Dieu.* « C'est à Montréal que je l'ai rencontrée.

« Il semble qu'elle devrait être toute d'or, cette voiture-là, plus belle que les équipages des princes, plus étincelante que le char du soleil dont les poètes anciens nous ont parlé.

« Et bien, non : elle est de bois, toute noire, sans grâce aucune.

« Pas de velours, pas de soie, pas de coussins comme dans ces voitures de grandes dames qui, à l'heure de la promenade, circulent sur la rue Saint-Jacques ou sur la rue Sherbrooke.

« Elle a l'humble aspect de la pauvreté et de la pénitence.

« Pas de cochers en livrée. Un seul cheval la traîne, quoiqu'elle soit bien lourde à certains moments.

« Les mondains ne s'en occupent guère, mais j'imagine qu'autour d'elle il y a des centaines d'anges voltigeant sans cesse.

« Tous les jours, depuis le matin jusqu'au soir, on peut la voir dans les rues de notre ville, malgré le froid et la pluie, malgré la neige et la boue.

« Elle est complètement fermée : c'est une sorte de cloître ambulante.

« Celles qui y montent sont de saintes recluses.

« Bienfaitrices du monde, elles veulent, en passant au milieu de lui, être vues le moins possible.

» Si elles sortent ainsi, ce n'est pas pour se promener, se délasser ou respirer un air vivifiant dont elles auraient cependant si grand

besoin. Non ; elles vont uniquement mendier pour de nombreux vieillards qu'elles ont recueillis sous leur toit, et qui les appellent leurs mères.

« Aussi la modeste voiture, la voiture noire, n'a-t-elle jamais gravi les sentiers enchanteurs qui conduisent au sommet du Mont-Royal. Que trouverait-elle là-haut sous les grands arbres, qu'elle pourrait recueillir pour des pauvres et des infirmes ayant besoin de pain ?

« Aux riches, semble-t-elle dire, le plaisir d'entendre chanter les oiseaux, de voir couler les sources de la montagne, de respirer le parfum des fleurs.

« Et la modeste voiture, la voiture noire se dirige vers les quartiers qu'habitent les âmes généreuses et charitables.

« Elle s'arrête sur les marchés, devant les magasins et les hôtels, à la porte de belles maisons de pierre et d'humbles maisons de bois.

« Alors les infatigables quêteuses apparaissent un instant, juste assez pour tendre la main et dire merci au nom de Dieu.

« Leurs paniers s'emplissent jusqu'au bord, et leur cœur se remplit de sainte joie.

« Voici le pain, la viande, les légumes, les desserts, les friandises même. Il y a place pour tout : donnez, donnez, donnez toujours.

« Et la modeste voiture, la voiture noire reprend sa course. En attendant la récolte de la maison prochaine, les pieuses recluses prient pour leurs bienfaiteurs, récitent l'office de la Sainte-Vierge, ou se parlent du bonheur qu'elles ont à se fatiguer, à se dépenser pour leurs chers vieillards.

« Dans leur dévouement et leur charité elles ont pris un nom dont auraient rougi les matrones romaines : elles se disent les Petites Sœurs des Pauvres.

« Mais en vérité, ne sont-ce pas les plus nobles dames de la terre, et la voiture qui sert à l'accomplissement de leur œuvre sublime ne peut-elle pas s'appeler la voiture du Bon Dieu ? »

Que je voudrais donc que parmi les nombreux enfants de Saint-François, membres du Tiers-Ordre au Canada, il s'en trouvât beaucoup pour prendre rang parmi ces nobles dames.

Qu'elles seraient donc bien vraiment les filles du Patriarche des Pauvres dans cette voiture du Bon Dieu ! et comme elles seraient sûres d'aller bon train sur la route du ciel, dans la compagnie des chères Petites Sœurs des Pauvres. Un petit frère des pauvres.





MANDARIN MILITAIRE A CHEVAL,  
*Chef de police à Tsing-Tchéou-fou.*



第五



loin. I  
recour  
grande  
court a  
tante  
dernière  
point c  
perdue

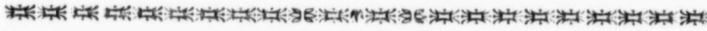
Nos  
les an  
sante,

Les  
dieux.  
tainem

Ils c  
cipale  
réciter  
dieux  
yeux...  
quence  
accorde  
pour le  
Il s'ens



## Les Missions Franciscaines



### COMMENT ON OBTIENT LA PLUIE EN CHINE

Lettre du P. Michel de Maynard



HANGEONS de papier pour ne pas vider trop le portemonnaie assez plat d'ailleurs, du pauvre missionnaire et laissez-moi vous raconter une ou deux histoires qui pourront vous intéresser ainsi que les aspirants missionnaires, etc., etc., si vous le jugez bon.

Si les Chinois, tout *Célestes* qu'ils sont, ne sont pas précisément dévots, ils ont cependant l'esprit religieux. Pour s'en rendre compte, inutile d'aller chercher bien loin. Il n'y a qu'à les voir à l'œuvre quand ils sentent le besoin de recourir à leurs dieux. Ainsi, la pluie menace-t-elle par sa trop grande abondance de faire pourrir les récoltes sur pied, vite on recourt aux divinités locales. C'est-il, au contraire, la sécheresse persistante qui brûle tout, les dieux seront invoqués sans relâche. Tout dernièrement, ce dernier cas s'est produit dans ces régions-ci, au point que la récolte d'automne était considérée comme à moitié perdue.

Nos chrétiens récitaient, matin et soir, les prières composées par les anciens missionnaires, pour obtenir de Dieu cette pluie bienfaisante, qui les préservera de la famine.

Les païens (car il ne s'agit que d'eux ici) ne cessaient de prier leurs dieux. Ils ont plusieurs modes de prières que vous ne devinez certainement pas.

Ils commencent d'abord pas suspendre au-dessus de la porte principale de leur maison des branches de saules : inutile dès lors de réciter des formules, plus ou moins longues, pour faire connaître aux dieux l'objet de ces désirs. Ces bonnes divinités ont de grands yeux... C'est bien pour voir les choses de ce bas monde. En conséquence, elles sont supposées voir ces branches de saules et doivent accorder la pluie. C'est simple, n'est-ce pas ? Malheureusement pour les humains, leurs dieux ne sont pas aussi intelligents qu'eux. Il s'ensuit qu'ils ne comprennent par la relation naturelle ou mieux

l'affection de ces saules pour l'eau et... ils restent sourds à ces prières muettes.

Le premier moyen ne réussissant pas, on fera quelques efforts de plus. Par suite, jeunes et vieux, hommes et femmes, celles-ci surtout, iront à la pagode du village, ou, si celui-ci ne possède pas de pagodin, au plus rapproché de la localité. Là, devant les dieux, représentés par des statues plus ou moins grimaçantes, les K'o-teou (comprenez : prostration qui consiste à frapper la terre du front), succèdent aux K'o-teou, et les bâtonnets d'encens ne cessent de brûler, tandis que les bonzes, si la pagode en possède à son service, marmottent des prières tout en frappant à coups redoublés, qui un tambourin, qui des cymbales, qui une cloche.

Il en sera ainsi jusqu'à ce que les divinités accordent la pluie demandée.

Comme, fort souvent, cette pluie tant désirée se fait un peu trop attendre, ces braves païens qui ne sont pas disciples de Combes et consorts, organisent des processions. A cet effet, ils louent un palanquin et des musiciens. Le dieu de la pluie, ou, à son défaut, la divinité locale est installée dans le palanquin. Quatre hommes le portent, précédés de la musique, du parasol rouge et de tous les drapeaux qui tombent sous la main. Les personnes de bonne volonté (car c'est absolument facultatif) accompagnent ou suivent la procession. Le dieu est ainsi porté en grand tapage et grand honneur à travers les rues du village et la campagne environnante. Il arrive fréquemment que, pour un motif ou un autre, la promenade du dieu a lieu la nuit. Le spectacle n'en est que plus curieux, vu à quelque distance. Les lanternes succèdent aux lanternes : on dirait d'un long serpent de feu courant à travers les champs.

Ces démonstrations ne suffisant pas pour apaiser la colère des dieux, les villages se cotisent afin de faire jouer la comédie. C'est un moyen comme un autre d'honorer les dieux et de fléchir leur courroux !!! Vous n'y aviez pas pensé, moi... non plus.

Quand la somme nécessaire a été ramassée, les chefs du village où se jouera la comédie s'abouchent avec les comédiens. On convient du prix et du jour. Au temps fixé, les acteurs arrivent et prennent possession du théâtre, ou, pour mieux dire, de la scène qui leur a été préparée. Car, en Chine, les théâtres, à en juger par ce que j'ai vu, sont inconnus ; les comédies se jouent en plein air, que la scène

soit é  
avant c  
d'afflu  
diverti  
die, ne  
quelco

A 15  
durant,  
ress. I  
ron 20

Les «  
mois d'  
Chinois  
le parf  
ne nous  
rerait la

Ils y  
Notre-S  
petite C  
fut vend  
d'épuise  
conduit  
à la Sain  
sionnaire  
par de t  
le voile  
Baptiste,  
Evêque c

Sans d  
de bien  
une obol

soit établie d'une manière permanente ou non. Le jour et bien avant dans la nuit, la scène est occupée et les spectateurs ne cessent d'affluer. Ces pièces ont le don de charmer le peuple qui aime ce divertissement avec passion. Aussi, quand il s'agit d'assister à la comédie, non pour se divertir, mais pour obtenir des dieux un bienfait quelconque, c'est par milliers que se chiffre le nombre des assistants.

A 1500 mètres de cette résidence, au village de Suiting, trois jours durant, on a joué la comédie pour obtenir la cessation de la sécheresse. Il fallut 600 ligatures pour payer les acteurs, c'est-à-dire environ 200 piastres.

(*A suivre.*)

FR. MICHEL DE MAYNARD.

Hoanghien. Juillet 1907.

#### UNE VOCATION CHINOISE

Les « *Annales des Franciscaines Missionnaires de Marie* » pour le mois d'août 1907 racontent l'émouvante histoire d'une « Vocation Chinoise » que nous voudrions reproduire intégralement, tant est vif le parfum de divine charité qui s'en exhale ; l'abondance des matières ne nous le permet pas, et parce que résumer ce pieux récit en évaporerait la suavité, nous y renvoyons nos lecteurs.

Ils y verront comment et par quelle voies admirables l'amour de Notre-Seigneur a attiré dans l'Institut des « Sœurs blanches » une petite Chinoise, que haïssait sa mère, que les maîtres auxquels elle fut vendue brutalisaient indignement et qui s'enfuyant un jour, tomba d'épuisement et de frayeur au bord d'une rivière, où un Missionnaire conduit par Dieu la ramassa. Confiée à une famille chrétienne, puis à la Sainte-Enfance de Tong-uien-fang, puis aux Franciscaines Missionnaires, Ma-ly-a (Marie) baptisée, instruite, vertueuse, sanctifiée par de nouvelles épreuves, fut enfin admise, dans l'Institut et reçut le voile des vierges. Avec le nom de Sœur Aimée de Saint Jean-Baptiste, des mains de son sauveur le P. Athanase Gœtte, devenu Evêque de Tong-uien-fang.

Sans doute, à ce récit, la reconnaissance envers Dieu s'échappera de bien des cœurs, avec le désir de contribuer, ne fût-ce que par une obole, par une prière, au salut de tant d'âmes infidèles, à l'éclo-

sion de telles vocations, de telles fleurs, dirais-je, dans les jardins du Christ béni.

On lira aussi avec intérêt dans le même numéro d'août, le récit du voyage de huit Franciscaines missionnaires à travers la Chine de Shang haï à Tong-uien-fang, récit plein d'esprit, d'animation, et faut-il le dire, de piété et d'abnégation.



## Chronique Antonienne

\*\*\*\*\*

### SAINT ANTOINE ET L'HOTELIER

**N**ous lisons naguère, dans le *Rosier de saint François*, le trait que voici :

Dans une de nos missions franciscaines du Brésil vit un hôtelier dont les affaires ne vont pas à merveille. Il est père d'une nombreuse famille ; les soucis pour l'avenir temporel de ses enfants ont altéré sa santé et, depuis bien des années, il demande en vain sa guérison aux drogues de tous les charlatans qui passent sous son toit.

Honnête homme selon le monde, il n'a ni tué ni volé : ce dernier point est assez méritoire pour un hôtelier brésilien. Quoiqu'il en soit, par une heureuse inconséquence, il élève ses enfants chrétiennement. D'autre part, il est, comme tous ses confrères du métier, plus pressé de vider ses tonneaux que sa conscience. Bref, depuis bien des années, il ne s'était pas approché des sacrements. A la messe, il y allait peut-être deux fois l'an : c'est si loin, l'église paroissiale ! Deux heures et demie à cheval, les chemins toujours mauvais, parfois dangereux, et sa santé si frêle ! Quand le missionnaire, par hasard, venait dire la messe dans la localité même, notre hôtelier ne trouvait pas le temps d'aller à la chapelle.

Pendant il dépérissait. Un jour, le prêtre qui n'aurait pas voulu laisser partir le pauvre homme sans qu'il eût réglé ses comptes avec le bon Dieu, suggéra à un ami du malade le remède suivant :

« qu'il p  
aumône  
notre l  
promes :

A qu  
reux : «  
toutes l  
je suis h  
que moi  
que mes  
le même  
jours ch  
pour les  
chapelle.

Ainsi  
tout tra  
D'autres,  
« Père,  
ment, l'a  
sante sur

Oui, a  
avec hum



\*\*\*\*\*

Montr  
Baptiste, c  
— M. F  
après 3 an  
— Mde  
religion Sr  
ans, après

« qu'il promette aux pauvres, en l'honneur de saint Antoine, quelque aumône selon ses moyens, et tout ira bien. » La chose est proposée ; notre hôtelier, content d'avoir trouvé un remède si facile, fait une promesse quelconque.

A quelque temps de là, il rencontre son ami et lui dit tout heureux : « Savez-vous que votre remède mériterait de se trouver dans toutes les pharmacies ? Je vais beaucoup mieux ; je crois même que je suis hors de danger. Mais, réflexion faite, je commence à trouver que mon âme est bien misérable : voilà bien des années que je manque mes Pâques. Dans notre mission, d'autres, peut-être, sont dans le même cas. Appelez donc le Père missionnaire ; qu'il reste deux jours chez moi ; je ferai tous les frais. Voici de quoi dire une messe pour les âmes du purgatoire et une autre pour moi dans notre chapelle. »

Ainsi dit, ainsi fait : le missionnaire ne se fit pas prier ; l'hôtelier, tout transfiguré, édifia tout le monde par sa piété et sa ferveur. D'autres, en retard comme lui, imitèrent son exemple.

« Père, disait-il ensuite au missionnaire, je le vois bien maintenant, l'aumône faite en l'honneur de saint Antoine est toute puissante sur le cœur de Dieu ! »

Où, aumône et prière sont toutes puissantes quand on les emploie avec humilité, confiance et persévérance.

S. M.



## NECROLOGIE



Montréal. — Mlle Marguerite Roy, en religion Sr Saint-Jean-Baptiste, décédée en septembre, après 13 ans de profession.

— M. François Verneur, décédé le 7 septembre, à l'âge de 61 ans après 3 ans de profession.

— Mde A. B. Craig, née Marie-Césarine Le Noblet du Plessis, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 29 septembre, à l'âge de 7 ans, après 7 ans de profession.

— Mde J. B. Lemay, Tertiaire isolée, décédée au mois de septembre, âgée de 73 ans.

— Mde Joseph Hébert, née Rose-Delima Foisy, décédée le 2 Septembre.

**Québec.** — Mlle Sara Béliveau, en religion Sr Marie de Saint-François, décédée le 24 septembre 1907, à l'âge de 32 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort, en la fête des Sept-Allégresses

Pendant plusieurs mois une maladie implacable lui avait fait endurer un véritable martyre. Dès le début de cette maladie, elle s'était pleinement soumise au bon plaisir de Dieu ; sa seule joie était dès lors, de se tenir unie, à l'exemple de son Séraphique Père, à Jésus agonisant et mourant ; sa seule crainte était de perdre quelque chose du mérite de ses souffrances ; elle n'avait de peine que lorsqu'elle pensait avoir manqué de patience ou de résignation dans ses cruelles douleurs. Elle mourut aux vêpres de la fête de N.-D. de la Merci. Puisse N.-D. de la Rédemption des captifs, la délivrer elle aussi et l'introduire dans la céleste patrie !  
R. I. P.

— **Fraternité Saint-Sauveur.** — Mde Vve Pierre Dion, née Délima Moisan, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 19 septembre, à l'âge de 72 ans, après 17 ans de profession, après cinq ans de maladie, soufferte avec résignation.

— **Fraternité Saint-Sacrement.** — Mde John Lynch, en religion Sr Saint-Joseph, décédée en septembre, après 9 ans de profession.

— Rde Sœur Dugal, professe de chœur à l'Hotel-Dieu, Arthabaskaville, décédée à l'âge de 26 ans.

— Sieur Ferdinand Royer, en religion Fr. François-d'Assise, décédé à Notre-Dame de Jacques-Cartier, Québec, le 21 septembre, à l'âge de 66 ans et un mois, après 7 ans de profession.

Il était fervent Tertiaire, aussi sa mort a-t-elle été des plus édifiantes. Les derniers jours qu'il a vécu il gardait constamment sa tunique sur son lit, de crainte que la mort le surprenne sans en être revêtu. Il est mort comme il le désirait, un samedi. Depuis 53 années, il demandait cette faveur à la Sainte-Vierge, il était sûr que cette bonne Mère l'exaucerait, sa dernière parole a été un acte d'amour : « Mon Jésus : Je vous aime » ! Il est mort pendant les exercices de la Sainte Visite ; Saint-François a dû venir lui aussi-au-devant de cette âme si belle pour la présenter au divin Maître.

**Saint-Henri.** — M. Alexandre Larochelle, décédé le 24 juillet, après 5 ans et 3 mois de profession.

— M. Edmond Fortier, décédé le 27 août, à l'âge de 60 ans, après 4½ ans de profession.

Saint  
Antoine  
de prof  
Upt  
lomène,  
professi  
Saint  
gion Sr  
15 ans  
Mde I  
cause de  
Saint  
Fr. Fran  
de prof  
— M.  
Saint  
tembre,  
— Md  
octobre  
Saint  
Allard, c  
professi  
Saint-  
geois, en  
à l'âge de  
La Frate  
membre qu  
Sorel.  
le 31 Aoû  
de mort.  
Depuis le  
douleurs. P  
tion chrétie  
Dieu, souffi  
de son sacré  
dans les ra  
l'habit et fit  
d'exprimer s  
encore à vivr

**Saint-Damase.** — M. Charles Duchesneault, en religion Fr. Antoine, décédé en septembre dernier à l'âge de 84 ans, après 7 ans de profession.

**Upton, P. Q.** — Mde Louis Lapierre, en religion Sr Sainte-Philomène, décédée le 15 septembre, à l'âge de 72 ans, après 6 ans de profession.

**Saint-Ubald.** — Mde Ludger Hardy, née Adèle Hardy, en religion Sr Gabrielle, décédée le 11 septembre, à l'âge de 68 ans, après 15 ans de profession.

Mde Hardy était maîtresse des novices et un sujet d'édification pour tous à cause de sa très grande piété. Elle faisait partie du chemin de Croix perpétuel.

**Saint-Simon de Bagot.** — M. Joseph Elie Giard, en religion Fr. François, décédé le 3 septembre, à l'âge de 81 ans, après 17 ans de profession.

— M. Morin. Mlle Nathalie Dupré.

**Sainte-Thérèse.** — M. Paul Constantineau, décédé le 15 septembre, à l'âge de 88 ans, après 18 ans de profession.

— Mde Napoléon Fautoux, née Doralise Gagnon, décédée le 3 octobre 1907, à l'âge de 46 ans, après 2 ans de profession.

**Sainte-Rose du Lac.** — Mde Vital Nantel, née Angélique Allard, décédée le 2 septembre, à l'âge de 63 ans, après 3 ans de profession.

**Saint-Cyprien.** — Mde Jules Couture, née Domithilde Bourgeois, en religion Sr Elisabeth de Hongrie, décédée le 15 septembre, à l'âge de 69 ans, après 15 ans de religion.

La Fraternité de Sherington dont elle fut une des fondatrices perd en elle un membre qui fut toujours digne de son nom, par ses hautes vertus dans toute sa vie.

**Sorel.** — Mlle Anna Crépeault, en religion Sr Clémence, décédée le 31 Août, à l'âge de 20 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

Depuis longtemps une maladie cruelle clouait cette jeune Sœur sur son lit de douleurs. Persuadée de sa fin prochaine, elle accepta avec une admirable résignation chrétienne la mort qui allait la frapper, ne visant qu'une chose : « Plaire à Dieu, souffrir uniquement pour son amour. » — Dieu récompensa la générosité de son sacrifice et permit, qu'avant de partir pour la patrie céleste, elle prit place dans les rangs des enfants de saint-François. C'est pleurant de joie qu'elle prit l'habit et fit profession sur son lit de souffrances, le 18 juillet dernier. Elle ne cessa d'exprimer ses sentiments de bonheur durant les quelques jours que Dieu lui accorda encore à vivre. Malgré toutes dispenses obtenues, malgré les douleurs atroces qu'elle

endurait, elle observa jusqu'au dernier soupir avec une régularité scrupuleuse ses devoirs de Tertiaire, et éprouva bonheur et soulagement à embrasser plusieurs fois le jour comme la nuit le scapulaire de saint François.

Sa modestie, sa chasteté, son esprit religieux lui ont gagné immédiatement les cœurs de ses sœurs Tertiaires.

Puisse la Vierge Immaculée, dont elle était l'enfant dévouée, et saint François, présenter eux-mêmes cette jeune sœur, au Divin Maître afin qu'elle reçoive la récompense due à sa vie édifiante.

**Saint-Antoine de Tilly.** — M. Xavier Filteau, décédé le 5 mars 1907, en religion Fr. Antoine, âgé de 83 ans.

— Mde Eusèbe Bergeron, née Jane Donahue, décédée le 6 mars 1907, à l'âge de 73 ans,

— Dlle Arthémise Levesque, décédée le 4 juin 1907, à l'âge de 79 ans.

— M. Napoléon Bergeron, décédé le 17 juin 1907, à l'âge de 47 ans.

**New-Bedford.** — Mde Louis Poirier, en religion Sr Saint-Gérard, décédée le 19 septembre, à l'âge de 58 ans, après 4 mois de profession.

**Fall-River. Sainte-Anne. Fraternité de l'Immaculée-Conception.** — Mde Georges Lévesque, née Marie Carroll, en religion Sr Elisabeth, décédée le 3 octobre, âgée de 44 ans.

— Mlle Alphonsine Côté, en religion Sr Catherine de Sienna, Tertiaire isolée, décédée le 3 octobre, âgée de 20 ½ ans.

— Mde Eugène Bernier, en religion Sr Sainte Catherine, décédée le 17 mai, à l'âge de 58 ans, après 5 ans de profession.

**Benson Mines. N. Y.** — Mlle Octavie Migneron, Tertiaire.

**Saint-Joseph de Lévis.** — M. Gervais Boucher, en religion Fr Saint-Antoine, décédé le 18 septembre, à l'âge de 83 ans, après 17 ans de profession.

**Saint-Hyacinthe.** — Mde Antoine Gagnon, née Marie-Louise Charland, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 23 septembre 1907, à l'âge de 67 ans, après 5 ans de profession.

**R. I. P.**

